

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'EMPPA

est ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 17h00
Fermé les week-ends et jours fériés

@ emppa@ghbs.bzh

Pour les demandes extérieures au GHBS

@ emppa@ghbs.mssante.fr
emppa.GHBS@medical.apicrypt.org



06 31 12 60 33



QUI CONTACTER EN CAS D'URGENCE PSYCHIATRIQUE ?

Face à une urgence psychiatrique, on peut se sentir désemparé. Néanmoins, il est important d'adapter son propos et son comportement pour déclencher les réponses adéquates de la part des services sollicités. Il est essentiel de leur donner calmement le plus possible d'informations précises, permettant de faire comprendre l'urgence de la situation. Si la personne refuse toute aide et que la situation s'aggrave, **composez les numéros d'urgence.**



LES NUMÉROS D'URGENCE



Le SAMU doit toujours être contacté en cas de doute. Il pourra soit déclencher les secours, soit vous indiquer la structure vers laquelle vous tourner.



Numéro national de prévention du suicide 24h/24 - 7 jours/7 : écoute, conseil, orientation et accompagnement



PSYCOM
Santé Mentale Info

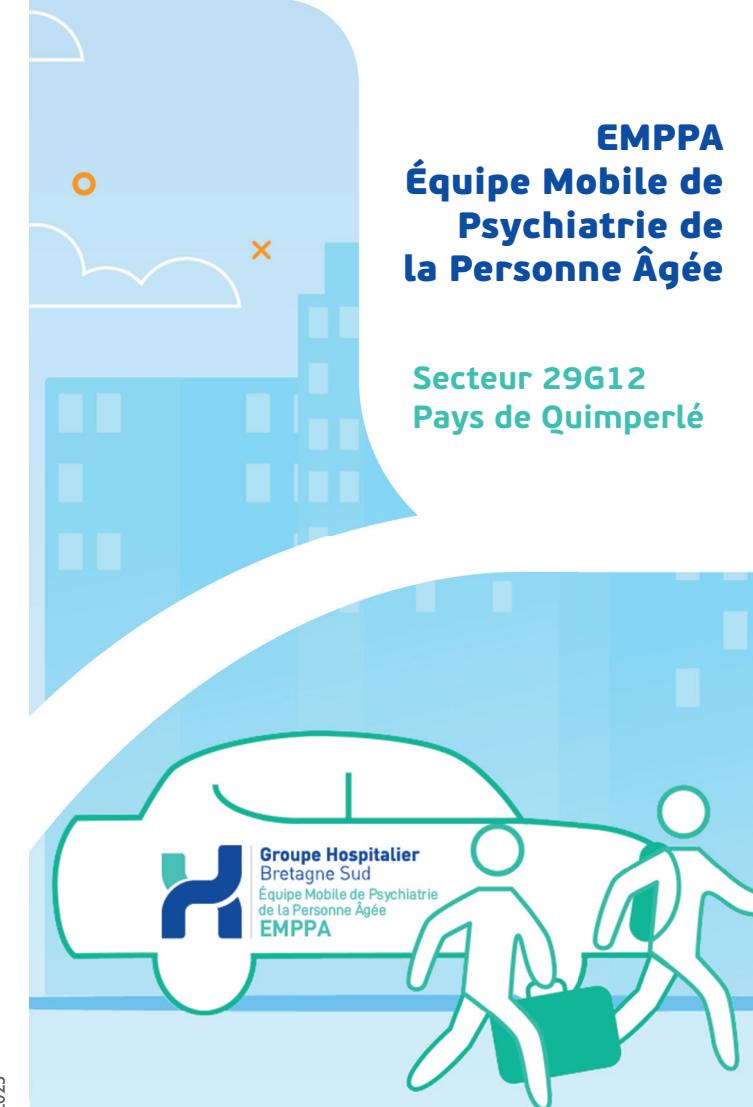
www.ghbs.bzh



Réalisation : GHBS - DCPGRU Communication -Octobre 2025

EMPPA
Équipe Mobile de
Psychiatrie de
la Personne Âgée

Secteur 29G12
Pays de Quimperlé



Groupe Hospitalier
Bretagne Sud | Quimperlé
GHBS-DOC-402 V03



POUR QUI ?

L'équipe mobile de psychiatrie de la personnes âgée

intervient auprès des personnes de 65 ans et plus présentant des troubles psychiques et psycho-comportementaux en dehors de toute situation d'urgence et sur un temps donné.



OÙ ?

Psychiatrie de liaison :

- **Dans les unités de l'hôpital de Quimperlé** (sauf MPU-UHCD-SAU)
- **Dans les lieux de vie :** EHPAD Bois Joly et Moëlan

Visite à domicile :

sur prescription d'un psychiatre du GHBS à la demande des médecins généralistes.

AVEC QUI ?

L'équipe pluridisciplinaire est composée :

- Un médecin psychiatre
- Un cadre de santé
- Trois infirmiers
- Une secrétaire

MISSIONS

- ✓ Repérer et diagnostiquer.
- ✓ Coordonner et prévenir.
- ✓ Orienter vers la prise en charge la plus adaptée.
- ✓ Assurer l'interface avec l'offre de soins de psychiatrie adulte.
- ✓ Contribuer à structurer les réponses de la psychiatrie en partenariat avec les filières gériatriques.
- ✓ Contribuer aux connaissances et savoir-faire des personnels des EHPAD.
- ✓ Préparer, avec l'équipe de l'EHPAD, le médecin traitant et les proches du résident, les entrées ou les sorties d'hospitalisation en psychiatrie, voire au sein d'autres services hospitaliers.
- ✓ Informer les aidants en souffrance si nécessaire.

MODALITÉS D'INTERVENTION

